Les règles d'or en déchèterie :

- Assurer un tri optimal en mettant chaque catégorie de déchets dans le lieu prévu à cet effet sur la déchèterie. Trier vos déchets au préalable dans votre véhicule pour gagner du temps lors du dépôt en déchèterie.
- N'utiliser que des véhicules dont le PTAC ne dépasse pas 3,5 tonnes
- L'utilisation de son véhicule particulier ou non logotisé pour des apports de déchets professionnels n'exonère pas du tarif d'accès appliqué aux professionnels
- Respecter les consignes du gardien et le règlement intérieur de la déchèterie
- Respecter les règles de circulation à l'intérieur du site ainsi que les consignes de sécurité

Si vous souhaitez apporter un gros volume de déchets, merci de prendre contact avec le service déchets qui organisera un vidage des bennes en conséquence afin de répondre à la demande d'un maximum d'usagers.

Quelques astuces pour réduire vos déchets :

Beaucoup d'articles devenus inutiles peuvent être donnés ou revendus

Les piles rechargeables durent très longtemps et cela coûte beaucoup moins cher que les jetables

En cas de panne, je fais réparer mes appareils plutôt que de les jeter

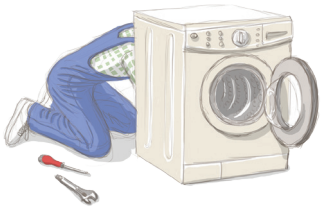

Le compostage sur place évite le transport des déchets végétaux

Je laisse sécher les tontes sur place, je peux ensuite les utiliser en paillage pour le potager ou les fleurs

© CARCT - 02/2019 - Impression : Imprimerie Harvich - Illustrations : Baptiste Hersoc - www.baptistehersoc.com

> SERVICE DÉCHETS

agglo de la région de Château-Thierry

Tél. 03 23 85 34 97
service-dechets@carct.fr

agglo de la région de Château-Thierry

GUIDE DES DÉCHÈTERIES DE l'agglo

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ASSOCIATIONS

Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry

@carct

www.carct.fr

NOUVEAUX HORAIRES DE DÉCHÈTERIES ET NOUVELLE CARTE D'ACCÈS
DEPUIS LE 1ER JANVIER 2019

Nos **déchèteries** accessibles à tous les habitants

Neuilly-Saint-Front
Cité de la Sucrerie

Horaires d'hiver
mercredi et samedi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 13h30 à 17h
Fermée les dimanches et jours fériés

Horaires d'été
lundi, mercredi et samedi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
mardi, jeudi, vendredi
de 13h30 à 18h
Fermée les dimanches et jours fériés

Château-Thierry
Rue Augustin Jean Frenel - Parc Citélium
(ZA La Moiserie)

Horaires d'hiver
lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
dimanche
de 9h à 12h30
Fermée les mardis, jeudis et jours feriés

Horaires d'été
lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 18h
dimanche
de 9h à 12h30
Fermée les jeudis et jours feriés

INFO

Horaires d'hiver
du 1er novembre au 31 mars
Horaires d'été
du 1er avril au 31 octobre

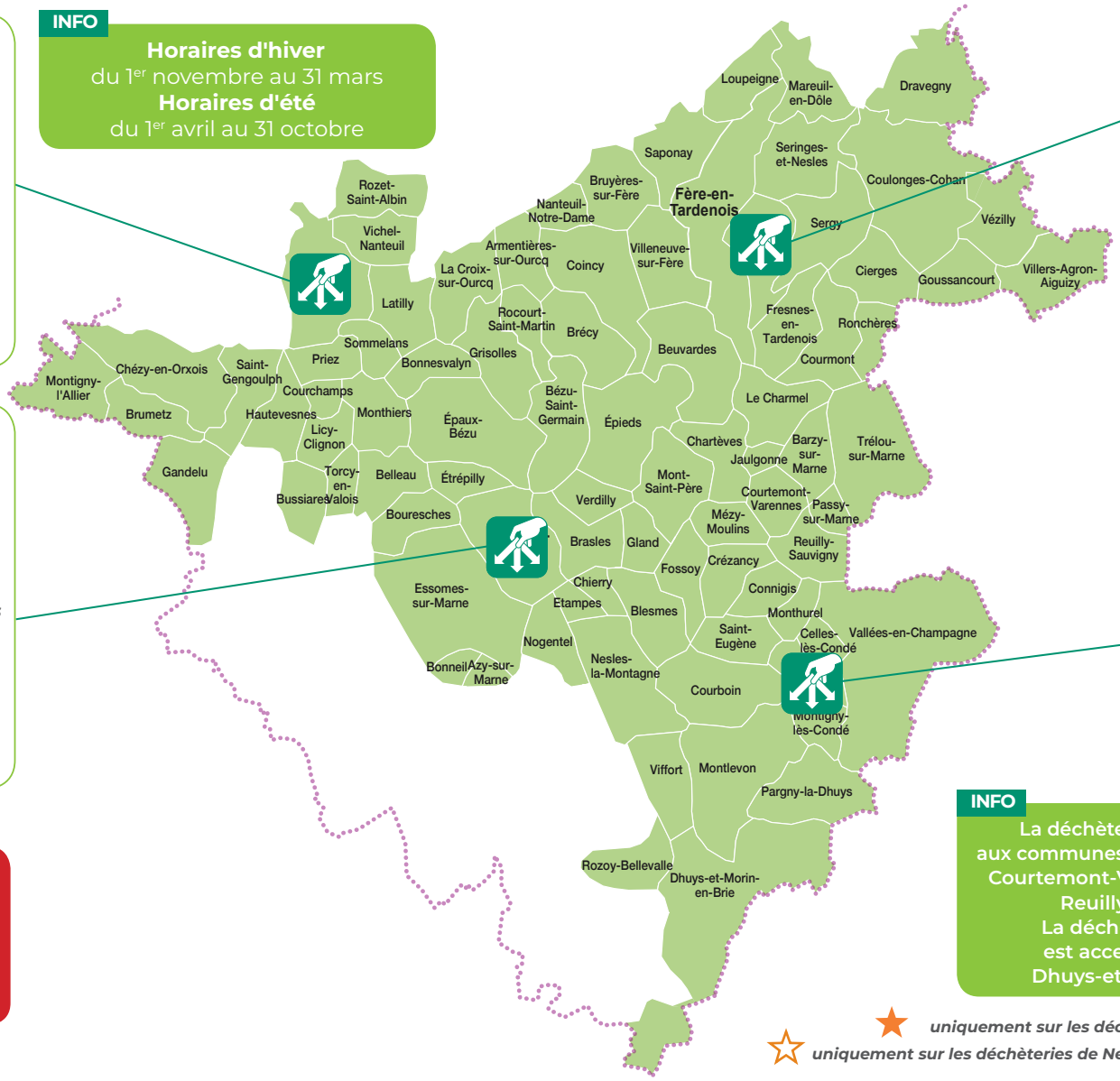

Villers-sur-Fère
Route Départementale 6

Horaires d'hiver
lundi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 13h30 à 17h
Fermée les dimanches et jours fériés

Horaires d'été
lundi, mercredi, samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
mardi, jeudi, vendredi
de 13h30 à 18h
Fermée les dimanches et jours fériés

Condé-en-Brie
Lieu-dit Le Bouvier

Horaires d'hiver
mardi, vendredi et samedi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
lundi et jeudi
de 13h30 à 17h
Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés

Horaires d'été
mardi, vendredi et samedi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
mercredi
de 9h à 12h30
lundi et jeudi
de 13h30 à 18h
Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés

ATTENTION

Les déchèteries de l'Agglo sont accessibles uniquement sur présentation de la carte, remise gratuitement en déchèterie. En cas de perte son renouvellement sera facturé 6 euros

INFO

La déchèterie de Trélou-sur-Marne est ouverte aux communes suivantes : Barzy-sur-Marne, Chartèves, Courtemont-Varennes, Jaulgonne, Passy-sur-Marne, Reuilly-Sauvigny et Trélou-sur-Marne.
La déchèterie de Maclaunay à Montmirail est accessible aux communes suivantes : Dhuys-et-Morin-en-Brie et Rozoy-Bellevalle

★ ***uniquement sur les déchèteries de Neuilly-Saint-Front et Château-Thierry***
☆ ***uniquement sur les déchèteries de Neuilly-Saint-Front, Villers-sur-Fère et Condé-en-Brie***

DÉCHETS ACCEPTÉS